



Les 3... rendez-vous du Syndic

Avec la gendarmerie, quasiment trois dimanches de suite! Pour porter plainte contre inconnu suite à l'abattage d'un arbre sur la place de jeux, un tulipier de fort belle allure qui prodiguait ombre et fraîcheur durant les périodes caniculaires. Pour porter plainte contre inconnu suite au défoncement de la porte métallique du Bo'resto, à la destruction de 25 m² de tournesols et le cabosage du bus du restaurateur. Pour porter plainte contre inconnu suite au recouvrement à la peinture blanche des portes du restaurant scolaire et des plaques commémoratives à l'entrée du secrétariat!

Avec la responsable de la mobilité douce au sein de la Région de Nyon pour voir sur place les possibilités de créer des pistes cyclables direction Bogis d'abord, puis Nyon ensuite. En effet, il faut d'abord une volonté communale pour que l'instance régionale puisse étudier les exigences techniques et financières d'un tel projet. Le vélo a le vent en poupe, si j'ose la comparaison et il est important de pouvoir répondre à la demande des cyclistes et autres utilisateur-ice-s.

Avec la responsable du groupement écologique «La Frontière», pour voir sur place les possibilités de planter une ligne d'arbres du côté français de la route de Genève. Cette allée serait une magnifique porte d'entrée de notre localité et va dans le sens de plus de biodiversité dans votre village. Et les arbres, c'est la vie, comme le dit le slogan. Planter l'un, c'est favoriser l'autre!

L'atelier de «Mademoiselle F.» fait sa rentrée!

Le 12 septembre passé, l'atelier de «Mademoiselle F.» a présenté le programme de sa neuvième saison 2020 – 2021. Si le dixième anniversaire est en préparation, les habitant-e-s de Crassier – et même au-delà! – peuvent d'ores et déjà agender quelques événements qui méritent le détour...

Tartine de contes: Durant trois dimanches entre septembre et novembre, l'atelier de Mlle. F. proposera à un public familial de prendre un déjeuner avant d'écouter des contes. Les deux conteuses, Aurore et Fabienne, assureront trente minutes de contes avant de laisser une scène libre ouverte à toutes personnes souhaitant raconter une histoire. Un événement rare qui devrait ravir les oreilles des petits et grands!

Il était une fois en Camargue: Aurore et Isabelle auront le plaisir de présenter une exposition de photos de la belle et sauvage Camargue. Elles accompagneront cette découverte par des histoires camarguaises.

Brunch de la Mère Noël: Lors d'une rencontre festive digne de l'approche d'une fin d'année, Mlle. F. et son comité se transformeront pour un soir en Mère Noël et invitent membres et amis à soutenir l'association. L'occasion rêvée de goûter à quelques bonnes recettes, de discuter de culture et d'aborder les fêtes de fin d'année avec sérénité!

Sagesse et sottises de Nasr Eddin Hodja: Initialement prévu en mai, ce spectacle préparé par la compagnie Méditerranéo présentera plusieurs petites histoires sous forme humoristique. Un héros venu de Grèce – ou alors du Liban? d'Afrique du Nord? Difficile à dire... – raconte ses aventures pleines de sagesse. Miguel Fernandez V, narrateur, et ses trois musiciennes accompagneront ce voyage. Un exemple qui vous fera certainement sourire: une nuit, Nasr Eddin n'arrive pas à trouver le sommeil. Sa femme se réveille et lui demande ce qu'il se passe. Il lui répond qu'il doit rendre de l'argent au voisin le lendemain mais qu'il

Intéressé? Voici quelques conteries à la carte :

<p>POUR LES ENFANTS Cuisses de grenouilles Mange ta soupe La clef du bonheur Noël, vous avez dit Noël!</p>	<p>POUR LES ADULTES Les 1001 nuits Coquin de sort C'est pas la mer à boire Sur mesure</p>
---	--

ATELIER DE MADEMOISELLE F.
FABIENNE PENSEYRES
RUE DE LA TOUR 46
1263 CRASSIER
mlief.atelier@gmail.com
www.mademoiselle-f.ch

SAISON 2020-2021

Atelier de Mlle F.
Rue de la Tour 46
1263 Crassier
www.mademoiselle-f.ch
mlief.atelier@gmail.com

transport public :
depuis Nyon bus 810
depuis Coppet bus 811

6 sept./4 oct./1 ^{er} nov. à 10h	Tartine de contes, déjeuner conté avec Aurore et Fabienne
12 sept. 18h	Roulé, boulé, cie Circulaire, spectacle qui roule ! Tout public
28 nov. 18h 29 nov. 11h-19h	Il était une fois en Camargue, exposition de photographies contées avec Aurore et Isabelle
6 déc. de 11h à 14h	Brunch de la Mère Noël, avec les meilleures recettes du comité
11 déc. à 20h	Sagesse et sottises de Nasr Eddin Hodja, conterie avec Miguel Fernandez-V
23 janvier à 20h	Eco, cie Mbela du Congo, danse et slam
5 – 6 février à 20h	Festival Slam « Crac Boum Slam », samedi : tournoi de Haïku érotique
27 février à 18h	Sortie de résidence, avec Emilie Petit, chanteuse
27 mars à 20h	Spectacle musical, Emilie Petit

Vous souhaitez devenir membre de l'association des amis de Mlle F. contactez-nous : mlief.atelier@gmail.com

n'a pas de quoi payer. Sa femme estime qu'il faut lui dire. L'homme hurle donc pour réveiller son voisin et lui annonce la nouvelle. Ainsi, lui non plus ne pourra pas dormir cette nuit.

Eco: La compagnie congolaise Universal Dance-Mukawa proposera au public un spectacle de danse Hip Hop et slam pour six interprètes et trois musicien-ne-s de Didier Mukalayi en lien avec l'écologie. Une performance qui promet d'être mouvementée!

Festival de slam: Pour la troisième année consécutive, l'atelier de Mlle. F. accueillera dans le cadre du festival, le tournoi inter-cantonal de Haïku (de très courts poèmes) qui cette année est

dédié à l'érotisme. L'événement commencera dès vendredi soir à Payot Nyon et se terminera le samedi soir par la finale à Crassier. Le festival nommé «Crac Boum Slam» accueillera, pour l'occasion, un collectif de femmes slameuses.

Enfin, un autre événement pilier dans cette saison 2020 – 2021 sera la sortie de résidence. Chaque année, l'atelier choisi sur dossier une compagnie ou un-e artiste en résidence pendant une semaine. La particularité? Le public est invité à découvrir le processus de travail artistique à la fin de cette semaine. C'est le «sortie de résidence». Puis, le spectacle définitif est présenté lors de la première représentation. Cette année,

l'artiste et chanteuse, Emilie Petit, alias «Marco moustache», effectuera sa sortie de résidence le 27 février 2021 et présentera le résultat final le 27 mars 2021. Mais qu'en pense l'organisatrice de ce beau programme? «Les gens sont toujours surpris et étonnés des projets présentés dans l'atelier de Mlle. F. Chacun-e peut y trouver quelque chose qui l'intéresse. Mon objectif est d'animer toujours plus ce lieu, particulièrement en cette période très compliquée pour la culture. On le fait notamment à travers des initiations au théâtre, des stages et des cours en plus de toutes ces performances».

Alors, à vos agendas et bonne saison de théâtre à Crassier!

Au feu les pompiers!

Grâce à la réaction rapide de certains voisin-e-s, le pire a été évité au 27 rue de La Tour! Et à l'intervention efficace des pompiers, aujourd'hui bien équipés pour faire face à toutes sortes de situations. En les regardant se battre pour sauver la

maison et les alentours, je me suis dit que Le Feu avait eu une drôle d'idée d'attaquer «La Plantée». Car il aurait fort à faire, la bâtisse ayant toujours été protégée par un commandant du feu: Henri Berlie, l'arrière-arrière-grand-père, ancien Syndic. Jâmes Berlie, l'arrière-

grand-père, André Berlie, le grand-père, Marc-Henri le père, Vincent Berlie, lieutenant au SDIS et même le neveu Damien Berlie, qui, en uniforme, protégeait sa maison. Drôle de façon de fêter son trente-troisième anniversaire!

SM

INFOS MUNICIPALES

Le plastique, c'est fantastique?

Dans la quarante-sixième édition du magazine d'Immorama sorti au printemps 2020, une série de questions sous forme de «vrai / faux» a été publiée sur la question du plastique. Suite à l'interdiction en mai dernier de déposer à la déchetterie ses déchets compostables dans un conteneur (sac compostables, biodégradables, etc., par exemple), un extrait de cet article conforte cette décision municipale:

Un sac plastique compostable finit par retourner à la terre, comme un trognon de pomme?

FAUX: Même dans des conditions idéales, «il va généralement se fragmenter et ne plus être perceptible visuellement,

ce qui ne signifie pas pour autant qu'il a disparu», souligne Florian Breider, responsable d'unité au Swiss Federal Institute of Technology à l'EPFL. Il existe deux types de sacs en plastiques «biodégradables»: les «oxo», qui contiennent un additif favorisant leur dégradation sous l'action des UV, mais qui restent dans l'environnement sous forme de micro plastiques. Et les compostables, reconnaissables à leur quadrillage, un standard développé entre autres par l'OFEV [Office fédéral de l'environnement]. Ceux-ci se dégradent, mais pas dans un compost familial, car il n'atteint pas la température suffisante».

Source: Immorama #46 | printemps 2020

La vitesse à Crassier en quelques chiffres

Depuis le mois de janvier de cette année, les routes communales sont limitées à 30 km/h. Et c'est dire si cette nouvelle limitation de vitesse est nécessaire. Lors d'un récent contrôle au mois d'août, la gendarmerie cantonale a enregistré le passage de 174 véhicules entre 07h05 et 09h30 le long de la route de l'Ancienne scierie. Près de 24 contrevenant-e-s ont été dénoncé-e-s ce qui correspond à

un taux d'infraction de 13,79 %; la moyenne cantonale, à la même période, était de... 2,82 %!

Pour rappel, dans le cas d'un changement de la limitation de vitesse, la Municipalité doit observer une année de délai avant d'avoir la possibilité légale d'entreprendre des mesures visant à ralentir la vitesse de circulation des véhicules: chicanes, radars, dos d'ânes, etc.

Sécurité communale

Lors de la dernière séance du législatif de notre commune, le Conseiller communal Vincent Berlie a déposé une motion demandant à la Municipalité d'entamer une étude relative à la pose de caméras de surveillance au sein de la place de jeux. Lors de cette séance, le Conseil

municipal a annoncé avoir déjà entamé cette étude et se positionne, ainsi, en faveur de l'installation d'un tel dispositif. La motion ayant été acceptée par le Conseil communal, la Municipalité tiendra informé la population vis-à-vis de ce dossier.

Crassier sous la lumière des étoiles

La Municipalité a reçu de nombreuses réactions suite à l'extinction de l'éclairage public au mois d'août en lien avec le projet Perséides. Un citoyen a souhaité faire part de ses impressions dans un texte que nous publions ci-dessous. Merci à lui pour sa contribution !

Dans la nuit du 12 au 13 août dernier, la commune de Crassier a éteint l'éclairage public afin de pouvoir profiter du spectacle d'étoiles filantes, les Perséides, qui a atteint son maximum à cette date comme chaque année. Cette heureuse initiative n'était pas isolée: 115 autres communes vaudoises ont aussi éteint l'éclairage public (<https://projet-perséides.org/edition-2020/>). A Crassier, avec une aide informelle du Syndic et de ma part il y eut même l'organisation spontanée d'une observation au «banc des jeunes» pour regarder les étoiles filantes, les planètes Jupiter et Saturne et quelques nébuleuses aux yeux nus, jumelles et télescope apporté. Ce soir-là, le ciel fut couvert, mais des promeneur-euse-s enthousiastes ont tout de même profité de la nuit sombre. Que

le ciel soit clair en 2021 pour que les enthousiastes se retrouvent pour la prochaine nuit des Perséides.

La réduction de l'éclairage public chaque nuit va devenir une réalité à Crassier ces prochains mois. Selon un horaire qui reste à définir (probablement entre 00h00 et 05h00), l'éclairage public sera éteint à l'exception des passages piétons. Cela nécessitera un investissement de plusieurs milliers de francs. C'est l'occasion de jeter un éclairage sur cette mesure! Elle est économique, écologique et facile à mettre en œuvre même si quelques obstacles techniques, légaux et financiers restent à franchir. Oui mais est-ce dangereux? Il semble que non, les passages piétons seront plus visibles, les voitures devront toujours rouler à 30 km/h dans la zone 30 et les cambrioleur-euse-s continueront leurs activités de jour comme de nuit. Est-ce que cela sera utile pour l'écologie? Il semble bien que oui pour le maintien de la biodiversité; ainsi certains papillons de nuit ont disparu de Romandie à cause de l'augmentation de la pollution lumineuse. Probablement,

le sommeil sera meilleur pour celles et ceux qui dorment les fenêtres et volets ouverts. Est-ce plaisant? Assurément, les plus âgé-e-s se souviennent des nuits étoilées devenues rares; voir la Voie Lactée a nourri l'imagination depuis le début de l'humanité.

Quelles pourraient être les prochaines étapes? Osons espérer que d'autres communes environnantes et/ou d'Asse et Boiron telles que Chéserey, Eysins et Gingins participeront au Projet Perséides en 2021. Espérons aussi que la commune de Borex sera inspirée par l'extinction de l'éclairage public de Crassier afin d'avoir des belles nuits étoilées accessibles aux adultes comme aux élèves de l'établissement scolaire Elisabeth de Portes. Finalement, la réduction de la pollution lumineuse est une affaire de toutes et tous. Cette prochaine extinction de l'éclairage public sera l'occasion de se poser la question de sa nécessité; il en va de même pour l'éclairage privé extérieur. Retrouver des ciels étoilés, promouvoir la biodiversité et économiser de l'énergie est un beau programme!

Luc Otten, médecin

Vive la biodiversité!

La Municipalité poursuit sa politique visant à protéger la biodiversité riche et précieuse au sein de notre commune. Ainsi, dès le printemps 2021, les deux terrains actuellement couverts de gazon (voir les photos) se situant à côté de la crèche de l'Ancienne Scierie, seront transformés en prairies écologiques. De manière générale, la surface de ces dernières a malheureusement diminué de 90% ces dernières décennies en Suisse, selon un article de ProNatura¹. Et pourtant, elles sont extrêmement positives à la fois pour la faune mais aussi pour la flore: un tel espace peut contenir jusqu'à la moitié des espèces de fleurs poussant sur notre territoire.



S'il faudra attendre quelques années avant que ces nouvelles prairies écologiques soient pleinement développées, la Municipalité se réjouit, d'ores et déjà, de voir encore plus de couleurs et de vies au sein de notre village!

1. Source: ProNatura, «Les prairies fleuries: un paradis coloré créé par l'homme», consulté en septembre 2020. Lien: <https://www.pronatura.ch/fr/prairies-et-paturages>

ANNONCE

Récital de soutien organisé par le Chœur Cantabile

Une année 2020 hors du commun, la crise sanitaire ayant impacté tous les acteurs de notre société, notamment culturels.

Le Chœur Cantabile n'y a pas échappé et a dû renoncer à ses concerts planifiés en novembre de cette année, les reportant en novembre 2021.

Pour vous offrir néanmoins quelques belles notes chantées et jouées, notre chœur organise, **le dimanche 29**

novembre 2020 au Temple de Crassier, un récital où son chef Marius Marcu, talentueux ténor, et sa chère et remarquable organiste, Margarita Lazareva, se produiront.

Un signe de soutien et de solidarité à tous deux, artistes indépendant-e-s, touché-e-s de plein fouet par la crise sanitaire.

Merci à vous tous, cher-ère-s habitant-e-s de Crassier, de venir

les applaudir **ce dimanche 29 novembre prochain.**

Cantabile vous dit à bientôt et vous adresse à toutes et à tous des vœux chaleureux pour votre santé et une traversée la plus sereine possible de cette étrange période.

*Pour le Chœur Cantabile
Marie-Noëlle Favarger
Schmidt Présidente*



Exposition photo « Notre Lac, Votre Lac »

Extrait du site internet de Divonne-les-bains.

La ville de Divonne-les-Bains a lancé un appel à participation pour un concours photographique transfrontalier intitulé « Notre Lac, Votre Lac » de septembre à décembre 2019. Cette première édition du concours était ouverte aussi bien aux photographes amateur[rice]-s que professionnel[le]-s résidant dans le Grand Genève.

Cette exposition renforce les liens avec la Suisse à travers un art très apprécié, accessible et valorise les lacs si nombreux dans notre région.

Les 27 photographies ont été sélectionnées par le jury présidé par Niels Acker-

mann, jeune photojournaliste suisse primé. Le lauréat catégorie France et le lauréat catégorie Suisse remporteront un bon d'achat d'une valeur de 1 000 Euros pour l'achat de matériel photo.

La Municipalité de Crassier a le plaisir de vous annoncer que, d'ici quelques temps, ces photographies – dont vous pouvez voir ici un exemple – seront exposées au sein de la place de jeux ! Une très belle occasion pour toutes et tous d'admirer nos paysages lacustres sans pour autant se déplacer en dehors des frontières communales. Les dates d'exposition seront communiquées ultérieurement.



Anna Pizzolante - Reflet mélancolique d'une passagère du train Lausanne-Vevey
Lac Léman, Suisse – 2019

Recyclage des vêtements

Médaille de bronze pour Crassier !

Une étude réalisée par Carbotech AG à la demande de TEXAID [entreprise de revalorisation de vieux vêtements] montre que le recyclage de textiles usagés a un effet positif démontrable sur l'environnement. La gestion professionnelle des textiles usagés contribue à préserver les ressources et à réduire la consommation d'eau et l'impact environnemental des pesticides. Sans collecte sélective, tri de qualité et recyclage ciblé, les textiles usagés finissent dans les ordures ménagères.

Il s'agit d'un extrait d'une lettre de « TEXAID » envoyée dernièrement à la commune de Crassier. Cette entreprise annonce mettre en place une récompense à destination des communes recyclant le plus ses vêtements usagés. Il est attribué aux communes des certifications en fonction de la quantité de vêtements revalorisés en comparaison du potentiel total :

Part de vêtements recyclés

- Entre 90% et 100% : certification d'or ;
- Entre 70% et 89% : certification d'argent ;
- Entre 50% et 69% : certification de bronze ;
- Moins de 50% : simple validation.

Sur un potentiel maximum de 8'071 kilogrammes de vêtements recyclables à Crassier (on estime qu'un-e habitant-e produit environ 7 kilogrammes de vêtements usagés par année), 5'493 kilogrammes ont effectivement été récoltés et revalorisés. Les habitant-e-s ont donc recyclés près de 68% de leurs vêtements usagés ! C'est un bon score qui nous permet d'obtenir la médaille de bronze... encore deux petits points et nous obtiendrons l'argent !

Au-delà du « concours » et de l'éventuelle récompense pour la commune, la Municipalité remercie ses habitant-e-s pour leur effort écologique et les encourage à continuer sur cette voie !



Stand contre le gaspillage alimentaire

En Suisse, une personne jette en moyenne 620 francs d'aliments à la poubelle par an, à savoir jusqu'à 90 kilos de nourriture, soit 2,8 millions de tonnes à l'échelle suisse ! Un gaspillage qui choque, surtout quand on sait que la plupart de ces restes pourraient facilement être diminués ou cuisinés.

Le 10 octobre 2020, le stand itinérant de responsables.ch sera présent à la déchèterie de Crassier pour aborder la question du gaspillage alimentaire. Découvrez des jeux et astuces pour économiser sur les courses, diminuer les restes et mieux organiser votre frigo.

L'initiative « SAVE FOOD, FIGHT WASTE. » a été lancée au niveau national avec le soutien de différents offices fédéraux, cantons, villes et organisations pour sensibiliser le public à la problématique du gaspillage alimentaire. Plus d'informations : www.responsables.ch/save-food/ et www.savefood.ch/fr.

Le Lien est avant tout VOTRE publication !

N'hésitez pas à transmettre vos idées d'articles* et vos photos en lien avec la commune à commune@crassier.ch
Administration communale, rue de la Tour 3, 1263 Crassier. Tél. 022 367 18 75

* Les articles publiés sont sous la responsabilité de leur auteur et n'engagent pas la commune

www.crassier.ch

Pilier public, cartes CFF, tous-ménages, location de salles, agenda...

Toutes les informations communales sont disponibles sur notre site internet !

